

Non à la condamnation de cinq militants CGT de Roanne !

Rappelez-vous, le conflit sur les retraites. Les mobilisations étaient nombreuses et massives. Les manifestant-e-s mobilisé-e-s contre cette scandaleuse réforme Sarkozy s'exprimaient par des slogans ou des banderoles démonstratives.

C'est pour avoir exprimé cette colère aux abords de la sous-préfecture de Roanne, que 5 militants de l'union locale CGT de Roanne furent condamné-e-s en première instance à 2000 € d'amende et l'inscription au casier judiciaire, alors même que les plaintes déposées avaient été retirées. Ces sanctions peuvent, de plus, s'avérer lourdes de conséquences pour la carrière de fonctionnaires de ces militants.

Ces cinq militants vont se retrouver pour Le jugement qui passe en cours correctionnelle d'appel le 15 octobre 2012 à Lyon

L'Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires apporte son total soutien à nos camarades Cristel, Christian, Jean-Paul, Gérard et Didier

Pour défendre les libertés syndicales et exiger la relaxe des 5 camarades de Roanne, l'UGFF appelle tou-te-s celles et ceux qui le peuvent à venir les soutenir lors de la grande journée de mobilisation organisée le 15 octobre à LYON, à partir de 12 Heures devant le palais de justice 23 quai Romain ROLLAND

Comité de soutien "*relaxe des 5*" défense des libertés citoyennes - UL CGT -Bourse du travail, 12 avenue de Paris - 42300 ROANNE

decla FNTE:

<http://www.cgt.fr/Mobilisation-le-15-octobre.html>

decla conf:

<http://www.cgt.fr/Cristel-Christian-Jean-Paul-Gerard.html>

decla UL Roanne:

http://www.cgtra.org/IMG/pdf/lettre_ce_140.pdf